

## ACTE FINAL

Les Gouvernements de l'ALLEMAGNE, de l'AUTRICHE, de la BELGIQUE, du ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, du DANEMARK, de la VILLE LIBRE DE DANTZIG, de l'EQUATEUR, de l'ESPAGNE, de la FINLANDE, de la FRANCE, de la GRÈCE, de la HONGRIE, de l'ITALIE, du JAPON, de la LETTONIE, du LUXEMBOURG, du MEXIQUE, de MONACO, de la NORVÈGE, des PAYS-BAS, du PÉROU, de la POLOGNE, du PORTUGAL, de la ROUMANIE, de la SUÈDE, de la SUISSE, de la TCHÉCOSLOVAQUIE, de la TURQUIE, du VENEZUELA et de la YUGOSLAVIE,

Ayant accepté l'invitation qui leur a été adressée en vertu d'une décision du Conseil de la Société des Nations en date du 14 juin 1929, pour prendre part à une Conférence internationale pour l'unification du droit en matière de lettres de change, billets et chèques (deuxième session),

Ont, en conséquence, désigné comme délégués, conseillers techniques et secrétaires:

qui se sont réunis à Genève, le 23 février 1931, sous la présidence de M. le Dr J. LIMBURG, Membre du Conseil d'Etat des Pays-Bas, désigné par le Conseil de la Société des Nations.

M. Ch. Smets, membre de la Section des relations économiques du Secrétariat, a assumé les fonctions de secrétaire général de la Conférence. Il a été assisté de MM. Bernier et Hauswirth membres du Secrétariat de la Société des Nations.

La Conférence a désigné un Comité de rédaction composé de: M. Giannini, président, M. Percerou, rapporteur général, M. Ekeberg, M. Quassowski et M. Sulkowski.

M. Joseph Nisot, membre de la Section juridique du Secrétariat, a agi comme conseiller juridique.

## FINAL ACT

The Governments of GERMANY, AUSTRIA, BELGIUM, the UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN and NORTHERN IRELAND, DENMARK, the FREE CITY OF DANZIG, ECUADOR, SPAIN, FINLAND, FRANCE, GREECE, HUNGARY, ITALY, JAPAN, LATVIA, LUXEMBURG, MEXICO, MONACO, NORWAY, the NETHERLANDS, PERU, POLAND, PORTUGAL, ROUMANIA, SWEDEN, SWITZERLAND, CZECHOSLOVAKIA, TURKEY, VENEZUELA and YUGOSLAVIA,

Having accepted the invitation extended to them in virtue of a decision by the Council of the League of Nations, dated June 14th, 1929, to take part in an International Conference for the unification of laws on bills of exchange, promissory notes and cheques (second session),

Have in consequence appointed as delegates, technical advisers and secretaries:

Who assembled at Geneva on February 23rd, 1931, under the presidency of Dr. J. LIMBURG, Member of the Netherlands Council of State, appointed by the Council of the League of Nations.

M. Ch. Smets, member of the Section of Economic Relations of the Secretariat, acted as Secretary-General of the Conference and was assisted by M. Bernier and M. Hauswirth, members of the Secretariat of the League of Nations.

The Conference appointed a Drafting Committee consisting of M. Giannini (*Chairman*), M. Percerou, General Rapporteur, M. Ekeberg, M. Quassowski and M. Sulkowski.

M. Joseph Nisot, member of the Legal Section of the Secretariat, acted as legal adviser.